



RH Camionnage Canada
**Centre
d'apprentissage et
de perfectionnement**

GUIDE DE FORMATION
Marche arrière



 **RH Camionnage
Canada**

AVRIL 2024

À PROPOS DE RH CAMIONNAGE CANADA

RH Camionnage Canada est un organisme à but non lucratif d'envergure nationale, qui propose des solutions de RH modernes pour la main-d'œuvre du camionnage et de la logistique. L'une de nos priorités stratégiques est de faciliter le travail des entreprises en leur proposant un éventail complet de documents à jour, par exemple des guides, des rapports, des modèles et plus encore, destinés à soutenir une gestion efficace des ressources humaines ainsi que les efforts de recrutement et de rétention.

Visitez truckinghr.com pour en savoir plus.

AVIS GÉNÉRAL DE NON-RESPONSABILITÉ

Les informations contenues dans ce document ne constituent pas un avis juridique. RH Camionnage Canada et tous les contributeurs au contenu n'assument aucune responsabilité pour toute circonstance découlant de l'adoption ou de la décision de ne pas adopter l'une ou l'autre des recommandations contenues dans le présent document.

CONTEXTE

RHCC publie une norme professionnelle nationale (NPN) pour les chauffeurs de camions commerciaux. La NPN définit les connaissances, les aptitudes et les habiletés (« compétences ») requises pour cette profession.

Ce document est une ressource complémentaire à la NPN pour les chauffeurs de camions commerciaux.

Visitez truckinghr.com pour accéder à la gamme complète de ces ressources.

REMERCIEMENTS

RHCC tient à exprimer ses plus sincères remerciements aux organisations suivantes, qui ont consacré de leur temps et de leur expertise à l'élaboration de cette ressource :

Alberta Motor Transport Association
Armour Transportation
Arrow Transportation Systems Inc.
Association canadienne du camionnage d'entreprise
Association du camionnage du Québec
ATIC
Bison Transport Inc.
C.A.T. Inc.
Centre de formation du transport routier de Saint-Jérôme (CFTR)
Challenger
Eassons Transport LTD
Infrastructure Health and Safety Association (IHSA)

La Compagnie d'assurance AIG du Canada
Laidlaw Carriers Van
KAG (Kenan Advantage Group, Inc.)
Kriska Holdings Ltd.
KRTS Transportation Specialists Inc.
Manitoba Trucking Association
Northbridge Assurance
Northern Resource Trucking
Old Republic Insurance Canada
Saskatchewan Trucking Association
South Country Co-op Limited
Steve's Livestock Transport
Tandet

REMERCIEMENTS AU BAILLEUR DE FOND

Financé en partie par le Programme de solutions pour la main-d'œuvre sectorielle du gouvernement du Canada.

Canada

Les opinions et les interprétations contenues dans cette publication sont celles de son auteur et ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

TABLE DES MATIÈRES

Objet de ce guide	1
Qui devrait utiliser ce guide	1
Comment utiliser ce guide	1
Limites de ce guide	1
Avant de débiter la formation	2
Méthodes de formation	2
Démonstration des tâches	2
Tâches de marche arrière	4



OBJET DE CE GUIDE

Ce guide de formation vise à fournir une approche normalisée pour **enseigner les techniques de marche arrière** aux chauffeurs de camions commerciaux, sur la base des compétences de la norme professionnelle nationale pour les chauffeurs de camions commerciaux.

QUI DEVRAIT UTILISER CE GUIDE

Ce guide est conçu pour être utilisé par les instructeurs, les formateurs, les mentors et les coachs pour former les chauffeurs de camions commerciaux, en entreprise ou dans les établissements de formation.

COMMENT UTILISER CE GUIDE

Utilisez ce guide pendant la formation de niveau débutant et la formation de niveau professionnel.

Ce guide aborde les tâches et sous-tâches liées à l'attelage et au dételage d'un ensemble tracteur-remorque, en mettant l'accent sur l'ordre adéquat des sous-tâches et l'identification cohérente des erreurs. Les sous-tâches énumérées correspondent à ce qu'un chauffeur de camion commercial doit savoir pour obtenir un permis de conduire commercial dans de nombreuses juridictions.

LIMITES DE CE GUIDE

Les véhicules et les paramètres opérationnels étant différents, il se peut que vous deviez modifier ou faire des ajouts aux sous-tâches énumérées dans le présent document. Utilisez ce guide comme document de base et procédez aux ajouts ou modifications que vous jugez nécessaires en fonction de vos besoins particuliers. Si des modifications sont apportées, vous ou votre équipe souhaitez peut-être passer en revue la norme professionnelle nationale (NPN) pour les chauffeurs de camions commerciaux afin de vous assurer que la norme s'aligne toujours à votre version mise à jour.

Pour toute question ou pour obtenir d'autres renseignements, communiquez avec RHCC à l'adresse info@truckinghr.com



AVANT DE DÉBUTER LA FORMATION

Examinez le dossier de formation de vos apprenants avant la leçon pour vous assurer que votre formation répondra à ses leurs besoins.

Vous pouvez démontrer et enseigner les compétences décrites dans ce guide à n'importe quel endroit hors route disposant d'un espace suffisant et raisonnablement exempt de distractions et de dangers. Une surface dure est préférable mais pas obligatoire.

Les formateurs et les apprenants doivent porter des vêtements et des chaussures adaptés au travail extérieur et aux conditions météorologiques typiques de la saison. Des vêtements à haute visibilité ou un gilet de sécurité par-dessus les vêtements sont également nécessaires pour accroître leur visibilité.

MÉTHODES DE FORMATION

Votre objectif est d'aider l'apprenant à développer des comportements de conduite efficaces, compétents et sécuritaires.

L'instruction et la rétroaction doivent être constructives et cohérentes.

Pendant la formation, prodiguez régulièrement des conseils et transmettez calmement de courts messages. Ne distrayez pas, ne mêlez pas, n'intimidez pas et ne frustrez pas l'apprenant. Si nécessaire, faites une pause pendant la tâche pour fournir de la rétroaction ou des directives plus approfondies. Arrêtez la leçon si l'apprenant a besoin de retrouver son calme ou de faire une pause. Reprenez la tâche lorsque l'apprenant est prêt.

Mettez l'accent sur l'importance de ne pas hésiter à sortir du camion pour évaluer la situation lors de toutes les manœuvres de marche arrière. Dites aux apprenants de prendre le temps nécessaire, d'être prudents et d'éviter de se précipiter, en plus de sortir du camion aussi souvent que nécessaire pour garantir la bonne position du véhicule et vérifier la présence d'obstacles potentiels.

DÉMONSTRATION DES TÂCHES

Il se peut que vous deviez faire la démonstration d'une tâche, surtout pendant la formation de niveau débutant.



Éléments à prendre en compte pour les démonstrations :

- Le nombre d'apprenants qui peuvent raisonnablement participer en toute sécurité.
- L'emplacement dans une cour ayant suffisamment d'espace pour un tracteur et une remorque et un ou plusieurs apprenants.
- L'emplacement des apprenants afin qu'ils puissent vous voir et vous entendre pendant la démonstration.

Engagez-vous pleinement avec les apprenants et assurez-vous qu'ils comprennent toutes les étapes de la démonstration.

TÂCHES DE MARCHÉ ARRIÈRE

Les tableaux ci-dessous sont organisés de manière à indiquer les sous-tâches et leur exécution correcte, ainsi que les erreurs à corriger qui sont susceptibles d'entraîner des procédures risquées ou des conditions dangereuses. Celles-ci seraient notées comme des erreurs sur la feuille de résultats d'un test sur route dans de nombreuses juridictions.

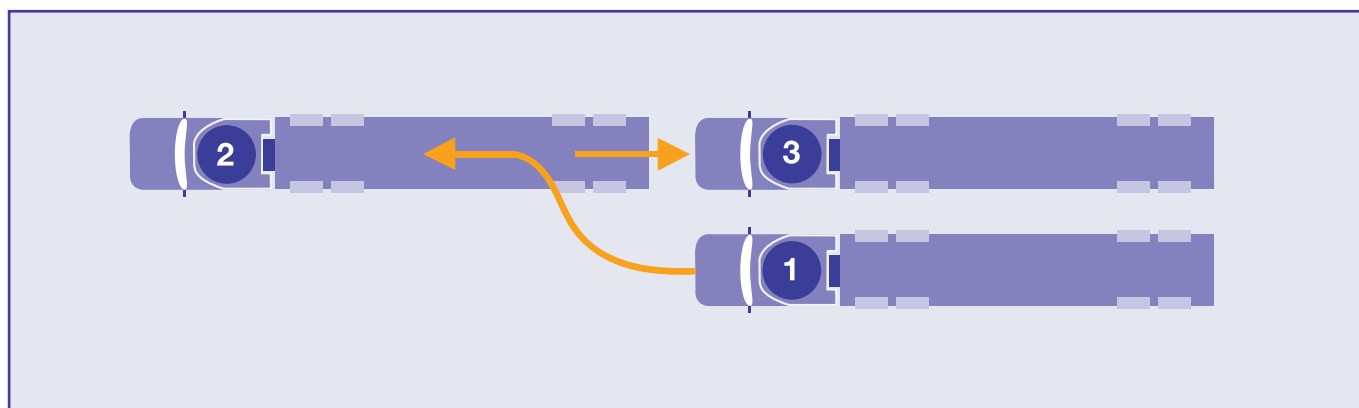
Tâche - Marche arrière

SOUS-TÂCHE	CORRECTE	ERREURS
1. Position de départ	Positionner le camion au meilleur endroit pour amorcer la manœuvre de marche arrière.	Ne pas positionner adéquatement le camion.
2. Vérification des rétroviseurs	Vérifier l'ajustement des rétroviseurs.	Ne pas vérifier pas l'ajustement des rétroviseurs.
3. Vérification de l'espace	Sortir du véhicule et vérifier la trajectoire et le dégagement ainsi que la présence d'obstacles et de dangers.	Ne pas : <ul style="list-style-type: none">• Sortir du véhicule avant de reculer.• Remarquer la présence d'un obstacle ou d'un danger.
4. Concentration	Mettre en sourdine les systèmes audio, la radio, et. Ouvrir la fenêtre au moins du côté du chauffeur ou les deux fenêtres latérales de manière à pouvoir regarder et écouter.	Ne pas : <ul style="list-style-type: none">• Éteindre le système audio.• Ouvrir une ou plusieurs fenêtres.

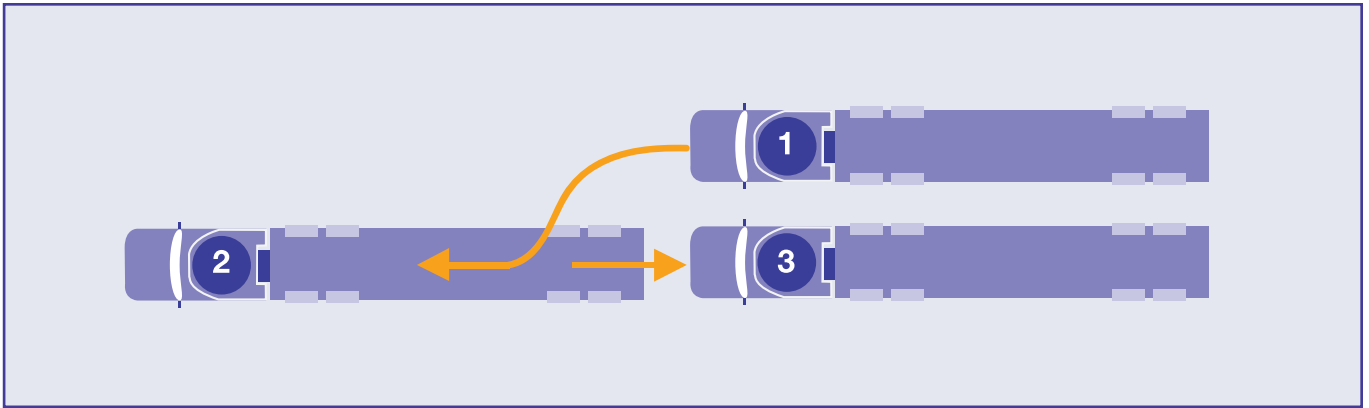


SOUS-TÂCHE	CORRECTE	ERREURS
5. Avertissement	Activer les clignotants d'urgence et faire retentir le klaxon.	Ne pas : <ul style="list-style-type: none"> Activer les clignotants d'urgence. Faire retentir le klaxon.
6. Vitesse	Reculer à un rythme de marche.	Reculer trop rapidement.
7. Remise en marche avant	Effectuer une remise en marche avant pour s'aligner pendant la manœuvre. Sortir du véhicule et vérifier la trajectoire aussi souvent que nécessaire.	Ne pas : <ul style="list-style-type: none"> Remettre en marche avant si nécessaire. Vérifier de nouveau la trajectoire du véhicule lorsque nécessaire.
8. Empiètement	Rester dans les limites de l'espace alloué.	Empiéter sur les limites définies ou entrer en contact avec un obstacle.
9. Position finale	S'arrêter à moins d'un mètre de la limite arrière.	S'arrêter en étant trop éloigné ou trop près de la limite arrière.
10. Temps	Compléter l'ensemble de la manœuvre de marche arrière dans un temps raisonnable.	Échouer à compléter l'ensemble de la manœuvre de marche arrière dans un temps raisonnable.

MANŒUVRE DE MARCHÉ ARRIÈRE DÉCALÉE – Ensemble tracteur-remorque

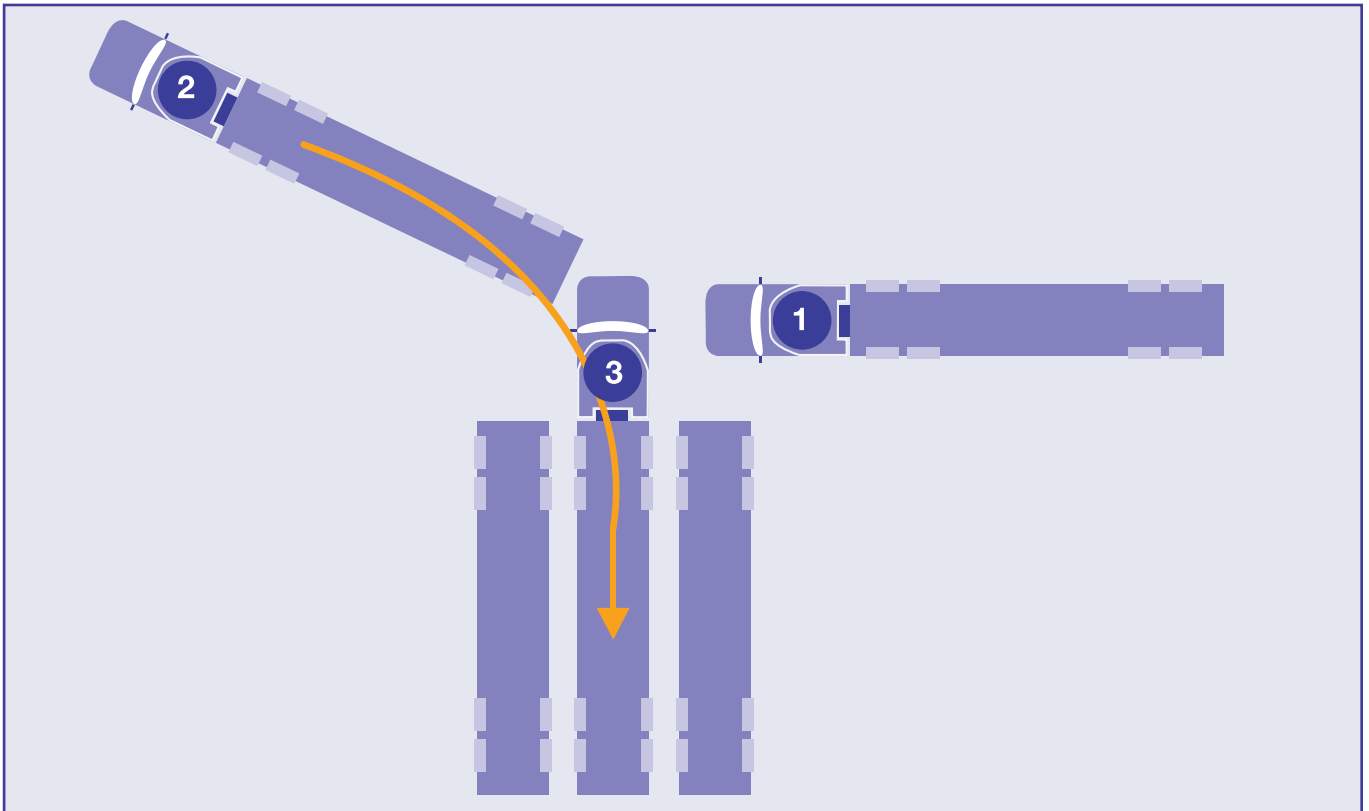


MANŒUVRE	BLOC	ÉLÉMENT
Manœuvre de marche arrière décalée à gauche.	29	21



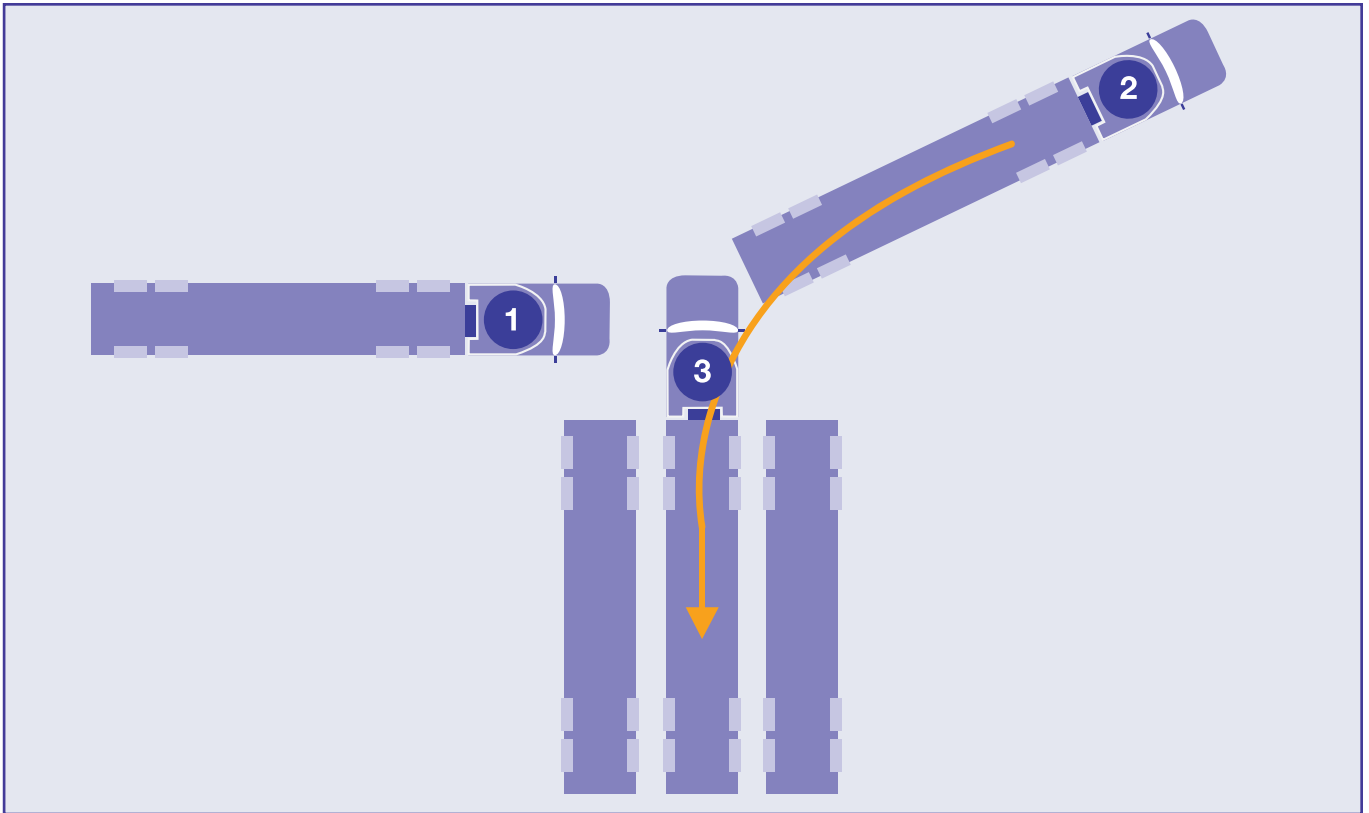
MANŒUVRE	BLOC	ÉLÉMENT
Manœuvre de marche arrière décalée à droite.	29	22

MANŒUVRE DE MISE À QUAI INSÉRÉE EN MARCHÉ ARRIÈRE – Ensemble tracteur-remorque



MANŒUVRE	BLOC	ÉLÉMENT
Manœuvre de mise à quai insérée en marche arrière du côté gauche.	29	25





MANŒUVRE	BLOC	ÉLÉMENT
Manœuvre de mise à quai insérée en marche arrière du côté droit.	29	26





RH Camionnage Canada
**Centre
d'apprentissage et
de perfectionnement**

Tous droits réservés © 2024 Ressources humaines camionnage Canada

Tous droits réservés. L'utilisation de toute partie de la présente publication, qu'elle soit reproduite, stockée dans un système d'extraction ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit (y compris sous forme électronique ou mécanique, ou de photographie, de photocopie ou d'enregistrement), sans l'autorisation écrite préalable de Ressources humaines camionnage Canada, est une violation de la loi sur le droit d'auteur.

truckinghr.com